

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 mars 2022

Date de la convocation : 04/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Pierre-Marie CHARLEMAGNE, M. Christophe CHARLES, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, M. Alain ORENGIA, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARÓ, Mme Béatrice TRANCHAND.

Ont donné pouvoir : M. Alain CLERC à M. Max KECHICHIAN, M. Patrick CURTAUD à M. Lévon SAKOUNTS, Mme Florence DAVID à M. Denis PEILLOT, Mme Martine FAÏTA à Mme Dalila BRAHMI, M. Daniel PARAIRE à Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS à M. Marc DELEIGUE, Mme Evelyne ZIBOURA à M. Isidore POLO.

Absent suppléé : M. Christian BOREL représenté par sa suppléante Mme Sandrine SILVESTRE

Secrétaire de séance : M. Nicolas HYVERNAT

OBJET : **RAYONNEMENT DU TERRITOIRE** : Subvention exceptionnelle aux Sauveteurs de Chasse sur Rhône pour l'organisation des finales du championnat de Joutes

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Les Sauveteurs de Chasse sur Rhône organisent les 27 et 28 août 2022 les finales du championnat de France de Joutes en méthodes Lyonnaises et Givordines.

Les 72 meilleurs jouteurs de France vont participer à cet événement qui va rassembler près de 200 bénévoles et 5 000 spectateurs attendus.

Compte tenu de l'ampleur de cet événement qui contribuera à la notoriété du territoire et à son rayonnement, les sauveteurs de Chasse ont sollicité Vienne Condrieu Agglomération pour soutenir cette manifestation dont le budget prévisionnel est de 92 200 €.

Il est proposé d'accorder aux Sauveteurs une subvention exceptionnelle de 5 000 € pour l'organisation de cet événement.

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget principal.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande de subvention des sauveteurs de Chasse en date du 20 janvier 2022,

VU l'avis du bureau communautaire,

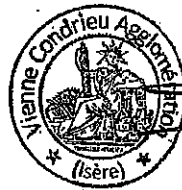
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

ACCORDE une subvention exceptionnelle de 5 000 euros aux Sauveteurs de Chasse sur Rhône pour l'organisation des finales du championnat de Joutes

AUTORISE Le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération publiée le 28/03/2022

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS